

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 33 (1996)  
**Heft:** 1264

**Artikel:** Devoir de vacances : météo(rites) de l'été  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1025475>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Météo(rites) de l'été

(réd) *Comme à l'accoutumée, la rédaction a sélectionné quelques actualités helvétiques qui auraient pu échapper à nos lectrices et lecteurs durant la pause estivale. Vacances obligent, ce choix n'obéit qu'au bon plaisir de ses auteurs.*

**4 juillet.** Josef Ackerman, président de la direction du Crédit suisse, quitte son poste avec effet immédiat. Selon des sources proches du démissionnaire, il manifeste ainsi son désaccord avec la restructuration du groupe qui vient d'être décidée et la suppression des 5000 emplois qui en résulte. En privé il aurait affirmé que «sa crédibilité était en jeu»: on ne peut affirmer des années durant ses convictions puis les renier soudainement.

**9 juillet.** Odilo Guntern, le préposé fédéral à la protection des données, présente les quatre premiers volumes du registre des banques de données personnelles. Ces registres donnent des indications sur les fichiers personnels établis par les pouvoirs publics et les privés, la nature des informations enregistrées et l'usage qui en est fait. Jusqu'à présent, le développement des banques de données a surtout suscité la crainte que l'Etat ne mette en danger les libertés individuelles. Or, pour Odilo Guntern, c'est d'abord des privés qu'il faut se méfier. Et de citer l'exemple des cartes de crédit. Les entreprises éditrices de ces cartes mettent leurs informations à disposition notamment des banques, des officines de renseignement économique, des fiduciaires, des agences de voyage. Des informations qui ont trait aux paiements effectués mais aussi aux revenus et aux relations bancaires et qui permettent de dessiner très précisément le profil des usagers: consommation, déplacement, loisirs.

**17 juillet.** Non la Suisse n'est plus un Eldorado. Selon un classement du niveau de développement humain établi par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), elle n'arrive qu'en quinzième position. Si notre pays s'en tire bien au titre du pouvoir d'achat, de l'espérance de vie et de l'environnement, il fait par contre moins bonne figure en matière de sécurité sociale, de répartition des revenus et d'égalité entre les sexes.

**18 juillet.** Autre examen, celui auquel l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) soumet annuellement ses membres. Les experts de l'OCDE saluent les mesures prises pour assurer la capacité concurrentielle de l'économie helvétique (introduction de la TVA, révision de la loi sur les cartels, législation sur le marché intérieur, libéralisation des marchés publics entre autres). Ils apprécient aussi la nouvelle loi sur l'assurance-chômage, qui prévoit des mesures de réinsertion, ainsi que la politique de protection de l'environnement. Par contre ils mettent en garde contre une précarité

sation des conditions de travail et une baisse des salaires qui casseraient la demande intérieure et ne trouvent pas alarmants les déficits des collectivités publiques.

**30 juillet.** Le tourisme helvétique se porte mal, on le sait. Ce diagnostic négatif se base pour l'essentiel sur les doléances de l'hôtellerie et de la restauration. Or les résultats de ce secteur ne reflètent que très partiellement l'impact économique du tourisme. C'est pourquoi l'OFIAMT a cherché à connaître plus précisément la valeur ajoutée créée par le tourisme. Les premiers résultats sont impressionnantes. Seuls 20% des dépenses touristiques reviennent à l'hôtellerie-restaurant; le solde va aux commerçants, aux transports publics, au fisc notamment. Le tourisme au sens large représente directement et indirectement 8% du produit intérieur brut, plus que la chimie et l'industrie des machines, et occupe 9% des actifs.

**6 août.** Selon une étude commandée par la Commission fédérale de la jeunesse, en 1994, 80% des inculpations pour violation de la Loi fédérale sur les stupéfiants concernaient la consommation et 6% seulement le trafic. La moitié des inculpations a mis en cause des jeunes de moins de 25 ans, dans la majorité des cas pour consommation de haschich. Pour 1994 toujours, le coût des poursuites pénales en matière de drogue s'est élevé à 500 millions de francs. L'enquête ne précise pas les montants consentis au titre de la prévention et de la thérapie.

**9 août.** Huit à dix mille fonctionnaires sur la place fédérale; l'événement est plutôt rare. Lorsqu'il se produit au mois d'août, il devient exceptionnel. Cette démonstration de force devrait suffire à faire réfléchir la direction des CFF qui avait annoncé en juin un projet de réduction linéaire des salaires des cheminots. L'assainissement nécessaire de l'entreprise passe par des mesures de rationalisation et une valorisation du transport par rail par rapport à la route. Un choix politique donc.

**9 août.** Si trois Suisses sur quatre se sentent «sûrs à l'époque actuelle», seule une minorité se montre optimiste quant au proche avenir de la Suisse. Les résultats de ce sondage effectué par la section militaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich indiquent encore que la cause de l'adhésion à l'Union européenne progresse – une très légère majorité –, tout comme celle de l'adhésion à l'ONU – faible majorité aussi – et d'un rapprochement avec l'OTAN. Par contre, l'attachement à la neutralité reste très fort. ■